



## **Dominique VALCK, Président du Conseil de développement du Grand Nancy, Co-président de la CNCD**



Ingénieur de recherche à l'Université de Lorraine et chargé de mission de "Campus NOé" en nouvelles organisations écologiques et économiques, Dominique VALCK est également Président du Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy. Il est également Co-président de la Conférence régionale des conseils de développement du Grand Est (CRCD) et de la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD).

### **- Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?**

*La vraie bonne raison de répondre favorablement à cette invitation aux EGPP 2018 repose sur le fait que la réforme territoriale généralise à tous les EPCI de plus de 20.000 habitants rend obligatoire la mise en place d'un Conseil de développement (Loi NOTRe Art. 88). Cela doit permettre l'éclosion sur tout le territoire national, et notamment dans les territoires ruraux, de nouveaux Conseils de développement. Et cette profusion (du moins dans les textes) constitue "un tricoté fin" de la démocratie territoriale.*

*En effet, la démocratie ne peut plus se contenter de rendez-vous ponctuels aux taux de participation inquiétants. S'il n'est aucunement question de remettre en cause la représentation démocratique, l'évolution qualitative attendue de la démocratie doit passer par une nouvelle alliance... Une nouvelle alliance qui permettra à la participation citoyenne de co élaborer, de co construire les politiques publiques, d'apporter son expertise d'usage et son ingénierie citoyenne, afin d'éclairer les élu.e.s dans leur prise de décision finale. Il convient aussi d'associer ces instances participatives à l'évaluation des projets et donc, en amont, à l'élaboration partagée des critères/indicateurs d'évaluation.*

*Les Conseils de développement sont des outils particulièrement adaptés, si tant est qu'ils disposent de moyens, d'autonomie, qu'ils soient associés, écoutés et perçus comme des alliés pour écrire ce récit collectif qu'est le projet de société.*

*Il importait à la Coordination Nationale de venir expliquer le potentiel des Conseils de développement et leur capacité d'animer le débat territorial ; ils sont des lieux apaisés pour réussir l'exercice.*

### **- Quelle plus-value des Territoires de projets Pays dans la concertation territoriale ?**

*Pour nous, le projet de territoires est une sorte de couteau suisse. Il permet, ou plutôt nécessite, de tout décloisonner et de sortir des logiques confortables de tuyaux d'orgue pour entrer dans des logiques inclusives et systémiques. Structurellement, ceci est une révolution. Il permet aussi, pas à pas, de sortir des logiques "technos" et comptables pour remettre au centre de tout projet le citoyen, la qualité de vie et les impacts de chaque choix que le quotidien des habitants. Méthodologiquement, ceci est une révolution. Il permet enfin de mettre un terme à de vieux combats stériles entre l'urbain et le rural pour entrer dans des logiques de complémentarités, de respect des singularités qui fondent l'idée de bassin de destin. Culturellement ceci est une révolution.*

*Les Conseils de développement sont tous très attentifs à cela parce qu'ils doutent très largement de la théorie du ruissellement et sont plus volontiers enclins à celle des complémentarités et des coopérations dans le respect des singularités pour bâtir des territoires robustes et résilients capables de réussir les transitions.*